

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 23 (1882), p. 268-280

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1882__23__268_0

© Société de statistique de Paris, 1882, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

VARIÉTÉS.

1. — *Le Salon de 1882.*

Il ne nous appartient pas d'en apprécier ici la valeur artistique : mais nous allons examiner quelle en a été l'importance au point de vue du nombre des visiteurs et de la recette réalisée. Hâtons-nous d'ajouter que les résultats sont des plus satisfaisants, et que, sous le rapport financier, il y a une amélioration marquée sur l'année précédente. Laissons aux chiffres leur éloquence :

* * *

Le salon de 1882 a été visité par 564,933 personnes. Ce chiffre total des entrées se décompose comme suit :

A 5 fr. . . .	13,800	qui ont produit	69,000 fr.
A 2 fr. . . .	24,133	—	48,266
A 1 fr. . . .	232,000	—	232,000
Totaux . . .	269,933	—	349,266 fr.

Aux 269,933 entrées payantes, il faut ajouter 295,000 entrées gratuites, ce qui donne comme total général le nombre ci-dessus de 564,933 entrées.

A la recette produite par les entrées s'élevant à 349,266 fr.

Il faut ajouter :

Redevance payée par l'adjudicataire du catalogue 25,000

Redevance payée par l'adjudicataire du buffet 12,000

Total général des recettes . . . 386,266 fr.

Les dépenses, d'autre part, ne devant s'élever, selon les prévisions du moment, qu'à la somme d'environ 180,000 fr., il restera, comme bénéfice acquis, une somme de 206,266 fr., laquelle somme, ajoutée aux 120,000 fr. de bénéfices réalisés l'année dernière, constitue l'*avoir* (soit 326,266 fr.) de la nouvelle Société.

* * *

Voici maintenant, à titre de curiosité, quelques détails sur le Salon de 1882, comparé au Salon de 1881

En 1882, on a compté 564,933 entrées. On n'en avait compté, l'année dernière, que 513,610, d'où une différence de 51,323 entrées en faveur de 1882.

La recette produite par les entrées, qui avait été de 321,544 fr. en 1881, s'est élevée en 1882 à 349,266 fr., ce qui donne une augmentation de 27,722 fr. en faveur du Salon de cette année. Cette augmentation porte principalement sur le produit des entrées à 5 fr., qui ont donné une augmentation de 12,220 fr., soit 69,000 fr. en 1882, contre 56,780 fr. en 1881.

Les entrées à 1 fr., qui avaient produit, en 1881, 216,002 fr., ont donné, cette année, 232,000 fr.

Par contre, on a à constater une légère diminution dans le produit des entrées à 2 fr. : 48,762 fr. en 1881 et 48,266 fr. en 1882, soit 496 fr. de moins en 1882.

Un détail à noter en passant : Le nombre des entrées (à 5 fr.) du jour de l'ouverture du Salon, qui avait été, l'année précédente, de 3,780 fr., s'est élevé, à l'ouverture du Salon de 1882, à 4,003 fr. ; c'est-à-dire que, ce jour-là, la Société des artistes a encaissé une somme de 20,015 fr.

Quant aux chiffres des entrées gratuites, ils accusent une augmentation de 33,129 entrées en faveur du Salon de la présente année ; 295,000 contre 261,871 en 1881. La journée d'entrée gratuite où l'on a compté le plus grand nombre de visiteurs a été celle du dimanche 14 mai, jour où l'on a enregistré 42,300 entrées.

* *
* *

Comme l'indiquent les chiffres que nous venons de donner, le succès du Salon de la présente année a été complet sous le rapport financier. Ajoutons que, au point de vue administratif et de police, tout a été réglé d'une façon bien entendue, à ce point que l'on a pu voir plus d'un demi-million de personnes, appartenant à toutes les classes de la société, circuler librement dans le dédale de salles du palais de l'Industrie, sans qu'on ait eu à regretter le moindre accident.

2. — La circulation postale et télégraphique.

Il nous paraît intéressant de donner, d'après le rapport de la commission du budget, les chiffres suivants, qui marquent le développement de la circulation postale et télégraphique, de 1877 à 1881.

	POSTES.	
	1877.	1881.
Lettres affranchies	374,400,945	563,094,807
Lettres taxées ou insuffisamment affranchies.	7,789,631	5,978,001
Valeurs déclarées	1,919,767	3,202,413
Lettres et objets recommandés	5,042,170	8,762,442
Cartes postales.	32,800,476	32,234,285
Journaux et ouvrages périodiques	217,536,839	354,451,032
Imprimés sous bande	161,236,439	297,842,951
Imprimés sous forme de lettres.	14,535,851	50,291,926
Épreuves corrigées	7,249,478	13,337,647
Échantillons.	14,105,058	21,009,582
Total général des objets manipulés. . .	<u>836,616,654</u>	<u>1,350,205,086</u>

L'augmentation de 1877 à 1881 a donc été de 64 p. 100. Les cartes postales seules sont en déficit. Un nouvel abaissement de la taxe des lettres aurait pour résultat d'en diminuer encore le nombre, quand bien même la taxe en serait abaissée.

	TÉLÉGRAPHES.	
	1877.	1881
Télégrammes intérieurs	7,180,636	17,514,147
Télégrammes internationaux.	993,942	1,952,017
Total général des télégrammes . . .	<u>8,174,578</u>	<u>19,466,164</u>

L'augmentation des télégrammes s'est élevée à 138 p. 100 de 1877 à 1881.

Pour les postes, la dépense était, en 1877, de 8 fr. 38 c. pour 100 objets manipulés ; en 1881, elle ressort à 6 fr. 06 c. Pour les télégraphes, la dépense s'est abaissée, durant la même période, de 241 fr. 02 c. à 165 fr. 90 c., pour 100 télégrammes de départ soumis à la taxe.

La circulation continue à augmenter, et l'on prévoit, pour 1882, que le nombre d'objets manipulés par la poste s'élèvera à 1,424,367,906, et le nombre des télégrammes à 21,056,046 ; ce qui donnera, comparativement à 1877, un accroissement de 64.53 p. 100 pour les postes, et de 157.57 p. 100 pour les télégraphes.

3. — *Les nouveaux billets de banque.*

La Banque de France s'occupe actuellement de la fabrication de nouveaux billets de cent francs, et une très-grande activité règne à l'imprimerie, située dans une dépendance de son hôtel, du côté de la rue de Radziwill, où s'opère cet important travail.

Soixante millions de billets de cent francs d'un type nouveau seront, dans un avenir prochain, mis en circulation en remplacement de ceux qui existent aujourd'hui.

Ce nouveau billet, dessiné par le peintre Baudry et gravé par Robert, est une merveille d'art.

Les vignettes sont inimitables par leur finesse, et le papier est si mince, quoique fort solide, que la moindre falsification deviendra absolument impossible.

Dérouter les contrefacteurs, est le but qu'on cherche à atteindre, et cette fois on croit y être arrivé.

La confection des billets, à la Banque de France, est une opération fort curieuse et très-intéressante.

Pour le nouveau type de Baudry, elle est faite de la façon suivante :

L'artiste a dessiné d'abord son billet sur un tableau de trois mètres de largeur et de un mètre vingt-cinq de longueur, puis avant d'être confié au burin, il l'a fait réduire par la photographie aux proportions du billet ordinaire.

Le travail de gravure fait par M. Robert à la Banque de France a duré plusieurs semaines. Cet artiste, pendant tout le temps de cette opération, a été dans l'isolement le plus complet.

Les règlements sont formels à ce sujet : l'atelier de gravure est absolument interdit, même aux personnes les plus élevées de l'administration.

L'accès de l'imprimerie, où l'on tire les billets sur des presses à bras, est aussi des plus difficiles.

Les ouvriers qui y travaillent, sous la surveillance de gardiens et d'inspecteurs, ont seuls le droit d'y pénétrer.

Cet atelier, qui en ce moment, par la fabrication des six millions de nouveaux billets de cent francs, a un mouvement extraordinaire, ne cesse jamais d'être très animé.

On peut, du reste, par les chiffres suivants, se rendre compte du grand travail qui s'y fait :

Le nombre des billets de 50 fr. à 1,000 fr. mis en circulation par la Banque de France, en 1879, a été de 3,577,333, représentant une valeur de 2,324,374,465 fr.

Cette émission est, au point de vue du nombre des billets, un peu supérieure à l'émission de 1878, mais de beaucoup inférieure à celles antérieures, qui avaient dépassé 10 millions et demi de billets en 1877, 17 millions en 1876 et 20 millions en 1875.

On remarque cependant que la valeur représentative des émissions reste sensiblement la même, puisqu'elle donne 2,321 millions de francs en 1876.

La différence entre le nombre des billets lancés dans la circulation pendant les cinq dernières années observées, tient à ce qu'il y a maintenant plus de gros billets qu'autrefois et infiniment moins de petits.

Ainsi, en 1879, la Banque a fait sortir de son imprimerie 1,371,477 billets de 1,000 fr. au lieu de 189,506 billets de même valeur en 1875; mais, par contre, le

nombre des billets de 100 fr. livrés au public en 1879 n'a pas dépassé 5,717,916, alors qu'il atteignait 11,111,521 en 1875 et 11,893,648 en 1876.

La Banque de France fera connaître exactement l'époque où le nouveau billet de 100 fr. sera mis en circulation. On pense que cette importante émission pourra se faire vers le mois d'octobre. A partir de ce moment, tous les anciens billets qui rentreront à la Banque de France ou dans les succursales seront annulés et détruits, mais le public n'a pas à s'inquiéter de cette mesure ; les anciens billets qu'il aurait encore conserveront tant qu'ils seront en sa possession la valeur des nouveaux.

Michel ANÉZO.

4. — *Le commerce des cheveux.*

Nous sommes à l'époque de pleine activité d'un commerce singulier peu connu dans ses détails : celui de la vente en gros des cheveux.

Les « coupeurs » viennent d'arriver à Paris, lieu central des transactions. On en compte environ 150, qui pendant les mois de mai et juin parcourent l'Auvergne, la Bretagne et le Piémont, d'où ils rapportent par dizaines de milliers des chevelures blondes, brunes, rousses et blanches. Ces dernières ont le plus de valeur au point de vue commercial.

Les « coupeurs » sont pour la plupart des marchands d'étoffes et de vêtements de femmes. Ils parcourent les foires, installent leurs marchandises sous des tentes auxquelles ils arborent une grosse mèche de cheveux. La veille et le matin de la foire ils font connaître, par l'entremise du tambour de la localité, qu'ils se tiennent à la disposition de toutes les paysannes, vieilles ou jeunes, pour leur vendre robes, bonnets, cotonnades.

A celles qui veulent faire le sacrifice de leur chevelure ils assurent des conditions de bon marché exceptionnelles.

Celles qui se laissent tenter sont bien vite dépouillées de leur plus bel ornement : d'un coup de ciseaux l'opérateur enlève tous les cheveux ramenés à la nuque, d'un autre le reste ramené sur le haut du front.

Et on les coupe le plus ras possible, la valeur augmentant suivant la longueur.

Les chevelures de 40 centimètres, c'est-à-dire les plus petites, sont comptées à la femme au prix de deux à trois francs ; les plus longues, c'est-à-dire celles qui mesurent de 70 à 80 centimètres, rapportent dix ou douze francs au maximum aux paysannes.

Malgré la modicité de cette prime, les coupeurs ne manquent pas de clientes. Il en est qui subissent cette opération tous les quatre ou cinq ans. C'est le temps que demande la chevelure pour repousser, soit une pousse moyenne de 3 à 4 centimètres par mois.

Il n'est pas un de ces industriels qui ne vienne livrer annuellement moins de deux mille francs de cheveux bruts ; en prenant pour chiffre moyen le prix de cinq francs par chevelure, on voit que chacun trouve dans sa tournée de deux mois 400 filles ou femmes consentant à ce sacrifice.

Chaque chevelure pèse 200 à 250 grammes, les coupes sont réunies par longueurs à peu près égales, sans distinction de couleur pour les brunes et les blondes. Les marchands parisiens les paient, suivant ces longueurs, de 25 à 100 fr. le kilogramme. Les cheveux roux et les blancs ont une valeur dix fois supérieure.

C'est l'énorme travail de nettoyage, de triage, d'assemblage par teintes cheveu par cheveu, qui donne une plus-value considérable aux nattes, frisures et torsades une fois terminées.

Les cheveux d'Auvergne sont plus recherchés que les cheveux de Bretagne, quoiqu'ils soient plus gros. Ils ont l'avantage d'être de nuances plus uniformes. La chevelure d'une paysanne bretonne est, au contraire, composée de mèches de différentes nuances blondes ou rouges.

Les marchands parisiens se méfient toujours des stratagèmes de quelques coupeurs qui graissent leur récolte ou la laissent humecter afin qu'elle pèse davantage.

Les chevelures brutes sont passées à de nombreux lavages, puis dans la farine de sarrasin pour les empêcher de rougir.

Puis on les carde avec des instruments à pointes d'acier, rappelant les ustensiles employés par les cardeurs de matelas.

Par longueur variant de cinq en cinq centimètres, par catégorie de nuances variant de cinquante à soixante, les cheveux sont triés un à un pour ainsi dire.

Quelques industriels ne se gênent pas pour ajouter des cheveux chinois ; sous ce nom on désigne de simples poils de vaches de races asiatiques, teints par des préparations chimiques ; ces préparations ne laissent pas d'être dangereuses. C'est à elles que beaucoup de nos coquettes peuvent attribuer leurs affreuses migraines et, ce qui les désole encore davantage, la chute de leurs vrais cheveux.

5. — *Les fumeurs français et les fumeurs anglais.*

Dans une brochure intitulée : *Progrès du fléau tabac*, j'ai démontré qu'en France, depuis 1816 jusqu'à nos jours, la consommation du tabac a doublé par périodes de trente ans environ. Il serait intéressant de comparer cette consommation à celle de tous les autres pays, qui se disent civilisés ; mais les statistiques font généralement défaut, ou ne sont qu'approximatives dans les États qui ne se sont pas approprié le monopole de la vente du tabac. Je vais donc me borner à établir un parallèle entre les fumeurs anglais et les fumeurs français.

Les chiffres, pour les Français, sont pris dans le compte rendu de l'exploitation du monopole des tabacs, et ceux relatifs aux Anglais, dans le numéro de mai 1882 de l'*Antitobacco Journal*, rédigé par M^{lle} Emma Reynolds, membre honoraire de la Société française contre l'abus du tabac.

Ces deux documents font connaître, année par année, l'état de la consommation depuis 1840 ; mais pour le but que je me propose, je me borne à indiquer les quantités par périodes décennales, après avoir converti en kilogrammes la livre anglaise, équivalente à 453 grammes, et en monnaie française, la livre sterling valant 25 fr.

Le tableau ci-après permet de constater que la consommation absolue du tabac est moins forte en Angleterre qu'en France ; mais ce qui est plus intéressant, c'est la consommation relative, c'est-à-dire comparée à la population. Ici encore, l'Angleterre a un avantage notable sur la France. Ainsi, tandis que, en Angleterre, la quantité moyenne était de 375 grammes par habitant en 1840, et de 642 grammes en 1880, en France, elle était aux époques correspondantes, de 467 grammes et de 926 grammes, c'est-à-dire à peu près d'un quart plus élevée.

Au point de vue de la progression, on remarque encore que l'empoisonnement

tabachique s'accroît un peu moins rapidement chez les Anglais que chez les Français, bien que l'accroissement soit alarmant pour les uns et pour les autres. Ainsi, chez nos voisins, de 10 millions de kilogrammes vendus en 1840, la quantité s'élève à plus de 22 millions en 1880, tandis que chez nous les chiffres correspondants sont 16 et 33 millions de kilogrammes.

Quantité absolue et relative de tabac consommé en Angleterre et en France.

ANNÉES.	ANGLETERRE.				FRANCE.			
	Habitants. (1)	Kilo- grammes.	Quantité par habitant.	Revenus à l'État. francs.	Habitants. (1)	Kilo- grammes.	Quantité par habitant.	Bénéfice au Trésor. francs.
1840	26,750,000	10,045,018	0 ^k ,375	89,704,825	31,230,178	16,018,495	0 ^k ,467	70,111,157
1850	27,347,000	12,495,795	0,457	110,753,275	35,783,170	19,218,406	0,537	88,915,001
1860	28,887,000	15,958,235	0,552	141,851,325	36,463,553	29,580,668	0,811	143,762,793
1870	31,513,000	18,741,292	0,594	165,988,650	36,229,322	31,349,131	0,865	169,285,300
1880	35,000,000	22,476,126	0,642	219,583,850	36,643,087	33,556,371	0,926	284,530,002

Par un examen superficiel de ces chiffres bruts, il semblerait que le *nicotinisme* a progressé un peu plus rapidement en Angleterre qu'en France; mais il faut tenir compte de ce que, dans la période de quarante ans dont il s'agit, la population anglaise s'est élevée de 26 à 35 millions d'habitants; tandis qu'en France, elle ne s'est élevée que de 34 à 36 millions (ce qui est fort inquiétant pour les gens sérieux).

Je ne m'arrêterai pas au côté fiscal de la question; je me bornerai à constater que riches et pauvres augmentent rapidement les sommes colossales qu'ils versent volontairement, chaque année, dans les caisses des marchandes de tabac, sans égard pour leur propre santé et souvent au détriment des objets nécessaires à la famille des travailleurs. — Ceux qui se préoccupent plus de l'hygiène et de la morale des peuples que de la plénitude des coffres du Trésor s'affligent à bon droit de tant de millions dissipés en fumée.

Il existe, dans le tableau ci-dessus, une lacune qui laisse beaucoup de vague sur les effets délétères; ainsi nous voyons bien qu'actuellement, la quantité moyenne de tabac consommé est de 642 grammes par an et par habitant en Angleterre, et de 926 grammes en France. Mais tous les habitants ne fument pas. D'après mes recherches, il n'y a en France que le quart de la population qui fume: les femmes, les enfants et un dixième des adultes ne fument pas. Au point de vue de la santé, les 33 millions de kilogrammes vendus en 1880 ont donc été consommés par 9 à 10 millions d'individus, soit une moyenne de près de 4 kilogrammes pour chacun. On sait en outre que, parmi ces fumeurs, il s'en trouve qui fument moins et d'autres plus. Le même raisonnement est applicable à l'Angleterre.

Dans le but de jeter un peu plus de clarté sur l'importante question du *nicotinisme*, il serait à désirer qu'à l'avenir les tableaux de recensement contiennent une colonne pour les *fumeurs*. Cette colonne aurait son utilité comme celles relatives à la religion, à l'âge, à la profession, au célibat, etc. Elle permettrait de connaître la proportion des individus qui portent atteinte à leur énergie, à leur intelligence, à leur santé, et à la prospérité nationale par l'habitude insensée du tabac.

E. DECROIX.

(1) Le recensement n'étant fait que tous les cinq ans, la population indiquée dans ce tableau est celle du recensement le plus rapproché de la date indiquée dans la colonne des années. — Pour la France, les derniers chiffres n'étant pas encore publiés officiellement, il pourrait se faire qu'ils ne soient pas absolument exacts, mais je puis affirmer qu'ils s'écartent fort peu de la vérité, et que l'erreur, s'il y en a, ne peut modifier mes conclusions.

6. — *Les caisses d'épargne en Italie.*

En 1825, on ne comptait en Italie que treize caisses d'épargne et le capital des déposants n'était que 2,691,182 fr.

Vingt-cinq ans plus tard, il y avait quatre-vingt-six caisses et le capital déposé s'élevait à 40 millions.

En 1875, on comptait trois cent vingt-six caisses avec un capital de 527 millions.

Enfin, en 1881, les caisses d'épargne étaient au nombre de trois cent cinquante-cinq, et les sommes déposées représentaient un total de 714 millions.

Il ne s'agit ici, bien entendu, que des caisses d'épargne ordinaires.

Il n'est pas sans utilité de savoir de quelle façon les caisses d'épargne emploient l'argent des déposants et leurs propres capitaux. Voici, à cet égard, quelques chiffres ayant trait à l'année 1881, pendant laquelle les dépôts, joints aux capitaux des caisses, s'élevèrent à 844 millions environ.

Les prêts sur hypothèques forment le chiffre le plus élevé, près de 141 millions.

Ceux faits aux communes et aux corps moraux ou privés s'élèvent à 83 millions, aux particuliers 12 millions.

Les avances sur fonds publics, actions et obligations s'élèvent à 35 millions, celles sur objets précieux et marchandises à 4 millions.

Les plus forts emplois de capitaux sont ensuite les suivants :

Obligations foncières	28 millions.
Bons du Trésor.	87 —
Autres titres de la Dette publique	111 —
Obligations de provinces et communes	36 —
Actions et obligations de sociétés commerciales ou industrielles.	53 —
Billets à ordre et lettres de change.	106 —
Dépôts	71 —
Immeubles	12 —
Argent en caisse	31 —

Voici maintenant des renseignements sur les caisses d'épargne postales.

Ces caisses, qui furent d'abord au nombre de 1,989 en 1876, en 1881 étaient au nombre de 3,406, et à cette époque elles avaient délivré 471,000 livrets. Le crédit des déposants était de 65 millions, c'est-à-dire qu'il avait subi la progression suivante depuis la création des caisses postales :

En 1876	2,443,000
1877	6,474,000
1878	11,381,000
1879	26,232,000
1880	46,252,000
1881	65,059,000

Si, maintenant, nous réunissons les caisses d'épargne ordinaires, les caisses postales, les banques populaires et autres institutions de crédit qui reçoivent des dépôts à titre d'épargne et délivrent des livrets, nous trouvons que l'épargne italienne se répartit ainsi en chiffres ronds, selon les localités :

Piémont	89 millions.	Toscane.	92 millions.
Ligurie	36 —	Latium	55 —
Lombardie	376 —	Napolitain	67 —
Vénétie	58 —	Sicile.	30 —
Émilie.	116 —	Sardaigne.	10 —
Marche et Ombrie	44 —		

Ces différents chiffres donnaient un total de près de un milliard (exactement : 977,310,794 fr.) au 31 décembre 1881.

7. — Les chemins de fer de l'Europe.

Situation au 31 décembre 1881. — Ouvertures en 1881.

DÉSIGNATION DES ÉTATS.	LONGUEUR des chemins de fer livrés à l'exploitation		ACCROISSEMENT EN 1881.			
	au 31 décembre 1880 (1).	au 31 décembre 1881 (1).	Total (1).	Pour 100		
	kilomètres.	kilomètres.		chaque réseau col. 5 X 100 col. 3.	de l'accroisse- ment total.	
Allemagne.	Alsace-Lorraine	1,143	1,218	75	6.56	1.90
	Bade	1,327	1,329	2	0.15	0.05
	Bavière	(2) 4,873	(2) 4,921	48	0.99	1.21
	Brunswick	372	372	»	»	»
	Hesse-Darmstadt	844	844	»	»	»
	Mecklembourg	375	375	»	»	»
	Oldenbourg	324	324	»	»	»
	Prusse	20,337	20,725	388	1.91	9.82
	Saxe royale	2,009	2,016	7	0.35	0.18
	Saxe (Duchés de), villes li- bres, etc.	625	633	8	1.28	0.20
Wurtemberg	1,552	1,557	5	0.32	13.13	
Ensemble	33,781	34,314	533	1.58	13.49	
Autriche-Hongrie	(3) 18,704	(3) 19,126	472	2.26	10.68	
Belgique	4,046	4,123	77	1.90	1.95	
Danemark	1,579	1,619	40	2.53	1.01	
Espagne	7,455	7,739	284	3.81	7.18	
France	(4) 26,144	(4) 27,585	1,441	5.51	36.45	
Grande-Bretagne et Irlande	(5) 28,968	(5) 29,232	264	0.91	6.68	
Grèce	10	10	»	»	»	
Italie	8,599	8,774	175	2.04	4.43	
Pays-Bas et Luxembourg	(6) 2,163	(6) 2,296	123	6.15	3.36	
Portugal	1,206	1,219	13	1.08	0.33	
Roumanie	1,384	1,474	90	6.50	2.27	
Russie et Finlande	(7) 23,524	(7) 23,529	5	2.00	0.13	
Suède et Norwège	(8) 6,991	(8) 7,431	440	6.29	11.13	
Suisse	2,470	2,506	36	1.62	0.91	
Turquie, Bulgarie et Roumèlie	(9) 1,395	(9) 1,395	»	»	»	
Totaux et moyennes	168,419	172,372	3,953	2.25	100.00	

(1) Les chiffres des 2^e, 3^e et 4^e colonnes représentent la longueur des lignes appartenant aux administrations ou compagnies de chaque État, y compris les sections construites sur le territoire étranger.

(2) 1880 : Bavière, 4,254 kilom. ; Palatinat, 619 kilom. ; total, 4,873 kilom. — 1881 : Bavière, 4,302 kilom. ; Palatinat, 619 kilom. ; total, 4,921.

(3) Y compris les lignes de la Bosnie (292 kilom.).

(4) 1880 : Lignes d'intérêt général, 23,957 kilom. ; d'intérêt local, 1,075 kilom. ; industrielles, 212 kilom. ; total, 26,144 kilom. — 1881 : lignes d'intérêt général, 25,251 kilom. ; d'intérêt local, 2,112 kilom. ; industrielles, 212 kilom. ; total, 27,585 kilom.

(5) 1880 : Angleterre, 20,468 kilom. ; Écosse, 4,677 kilom. ; Irlande, 3,883 kilom. ; total, 28,968 kilom. — 1881 : Angleterre, 20,631 kilom. ; Écosse, 4,683 kilom. ; Irlande, 3,918 kilom. ; total, 29,232 kilom.

(6) 1880 : Hollande, 1,792 kilom. ; Luxembourg, 371 kilom. ; total, 2,696 kilom. — 1881 : Hollande, 1,909 kilom. ; Luxembourg, 387 kilom. ; total, 2,896 kilom.

(7) 1880 : Russie, 22,648 kilom. ; Finlande, 376 kilom. ; total, 23,524 kilom. — 1881 : Russie, 22,653 kilom. ; Finlande, 876 kilom. ; total, 23,529 kilom.

(8) 1880 : Suède, 5,873 kilom. ; Norwège, 1,118 kilom. ; total, 6,991 kilom. — 1881 : Suède, 6,086 kilom. ; Norwège, 1,345 kilom. ; total, 7,431 kilom.

(9) 1880 : Turquie et Roumèlie, 1,171 kilom. ; Bulgarie, 224 kilom. ; total, 1,395 kilom. — 1881 : Turquie et Roumèlie, 1,171 kilom. ; Bulgarie, 224 kilom. ; total, 1,395 kilom.

Nota. — Il résulte du tableau ci-dessus que la longueur totale des chemins de fer exploités en Europe, qui était au 31 décembre 1880 de 168,419 kilomètres, se trouve portée, au 31 décembre 1881, au chiffre de 172,372 kilomètres; l'accroissement total, en 1881, est donc de 3,053 kilomètres, soit 2.35 p. 100 du réseau exploité à la fin de 1880. L'examen de la colonne 5, qui donne cet accroissement p. 100 pour chaque État, montre que le réseau français s'est accru de 5.51 p. 100, chiffre qui n'est dépassé que par les pays encore peu dotés de voies ferrées (Pays-Bas, Roumanie et Suède). La colonne 7 indique la répartition p. 100, entre les divers États, de la longueur totale livrée à l'exploitation en 1881. Il ressort de ce calcul que l'étendue des lignes ouvertes en France dans le cours de ladite année, représente 36.45 p. 100 de la longueur totale des lignes ouvertes dans l'Europe entière pendant le même exercice.

(*Bulletin des Travaux publics*, juillet 1882.)

8. — *Le chiffre des étrangers fixés dans la province d'Anvers.*

M. le greffier provincial d'Anvers a bien voulu communiquer à notre consul général les chiffres, non publiés encore, de la population étrangère dans la province d'Anvers.

Bien qu'ils remontent au 31 décembre 1880, il est utile de les produire à cause de leur authenticité. Ils ressortent, en effet, du recensement général de la population opéré, en un seul jour, à la date qui vient d'être indiquée.

A cette époque, le nombre des habitants de la province (qui depuis a continué son remarquable mouvement progressif) se chiffrait par 578,110 habitants.

Dans ce total étaient compris 21,836 étrangers des nationalités suivantes :

	HOMMES.	FEMMES.	TOTAL.
Hollandais	6,486	7,777	14,263
Allemands	1,621	1,955	3,576
Luxembourgeois (grand-duché).	87	33	120
Français	989	1,021	2,010
Anglais	334	446	780
Autres	679	408	1,087
	<u>10,196</u>	<u>11,640</u>	<u>21,836</u>

En ce qui concerne les résidents français, il y a lieu d'observer que les trois quarts de ceux qui habitent cette province sont fixés à Anvers même.

Un autre chiffre mérite d'appeler l'attention, celui des Allemands. Même en admettant que les statistiques officielles demeurent, en quelque chose, inférieures à la réalité, par l'intérêt que certains logeurs en garni ont à dissimuler le nombre des habitants de leur maison, cette erreur, qui se répartirait d'ailleurs sur l'ensemble de la population flottante, ne peut modifier sensiblement les données du présent tableau. Nous voilà donc bien loin de l'appréciation des journaux qui ont parlé de 20,000 Allemands s'établissant depuis peu d'années à Anvers. En ramenant à la vérité les exagérations de la presse sur ce sujet, il n'en faut pas moins remarquer que la colonie allemande a pris ici une importance réelle. En premier lieu, plus encore que les Français, c'est dans la ville même que se sont concentrés les Allemands.

La presque totalité des 3,696 étrangers de cette nationalité, signalés par la statistique comme fixés dans la province, demeurent dans la ville. La force des capi-

taux de plusieurs de leurs maisons de commerce donne, en outre, à ce groupe un grand poids dans les affaires de la place. Enfin cette colonie se recrute et s'augmente rapidement par un élément jeune et des plus actifs. Les jeunes gens arrivent d'Allemagne sans aucune prétention à rien gagner, d'abord, en échange de leur travail. Ces conditions leur assurent, on le comprend, une entrée facile dans les comptoirs belges. Après plusieurs années de surnumérariat, ils s'y font une place lucrative et trouvent aisément des crédits pour fonder eux-mêmes une agence de courtage. Pour citer un exemple, une branche de commerce nouvelle mais considérable sur ce marché, l'importation des lards et salaisons d'Amérique était, il y a peu d'années, exclusivement dans les mains de 5 ou 6 Belges ; aujourd'hui plus de 50 courtiers allemands font concurrence à ceux-ci et menacent de les supplanter.

(Extrait d'un *Rapport consulaire.*)

9. — La population de Civita-Vecchia.

La municipalité vient de publier les résultats définitifs du recensement de la population de cette ville à la date du 31 décembre 1881.

D'après ce document officiel, la ville de Civita-Vecchia, y compris les trois hameaux de Santa-Marivella, Santa-Savera et Palo, compte 11,821 habitants.

Dans ce chiffre figurent les 1,323 forçats du bagne, plus 631 soldats (garnison habituelle de la ville).

Civita-Vecchia contient 1,830 maisons habitées, dont 1,689 en ville et 141 aux environs, 306 maisons vides, 231 en ville et 75 en dehors.

Le nombre des familles est de 2,099, dont 1,943 dans la ville ; 156 habitent la campagne.

Des 11,821 habitants, 7,433 sont du sexe masculin et 4,388 du sexe féminin (y compris les absents, dont le nombre s'élève à 504).

Les 7,433 hommes se divisent ainsi au point de vue de leur état civil : 4,590 célibataires, 2,560 mariés, 283 veufs.

Des 4,388 femmes, 2,350 sont filles, 1,571 mariées et 467 sont veuves.

Le nombre des femmes veuves dépasse de 184 celui des hommes veufs.

6,176 individus savent lire et écrire . . .	} 3,725 hommes. 2,451 femmes.
5,645 individus sont illettrés	
Total	11,821

Sont nés à Civita-Vecchia	6,481	} 11,821
— dans le royaume	5,323	
— à l'étranger	17	

Sur les 11,821 habitants, 10,530 ont une profession ou un métier, et 1,291 (y compris les enfants au-dessous de 6 ans) n'ont pas de profession.

Des 1,323 condamnés, 523 sont célibataires, 708 mariés et 92 veufs, 364 savent lire et écrire et 959 sont illettrés.

Écoles. — Le nombre des écoles peut être réduit à six, y compris l'école technique, la salle d'asile et deux écoles privées de filles tenues par des religieuses.

Elles sont fréquentées par 706 enfants :

L'école technique est fréquentée par	40 garçons.
L'école élémentaire de garçons par	270
L'école élémentaire de filles par	294
La salle d'asile par	102 (50 garçons et 52 filles).

Religion. — La ville compte :

11,737 catholiques.	{ 7,379 hommes.
	{ 4,358 femmes.
80 protestants.	{ 50 hommes.
	{ 30 femmes.
4 israélites.	

Total. 11,821

Infirmes. — Les infirmes sont au nombre de 22 :

Aveugles après naissance.	6
Sourd-muet de naissance	1
Idiots et crétiens.	3
Fous et folles.	12

D'après le dernier recensement effectué en 1871, la population était au 31 décembre de 11,640 âmes, y compris 1,100 forçats. Il y a donc eu, dans l'espace de dix ans, une augmentation de 181 habitants. Progression insignifiante qui indique la décroissance de cette ville, où les habitants vivaient exclusivement, sous l'ancien régime, du mouvement des voyageurs et des marchandises. Cette cause de bénéfices n'existant plus aujourd'hui, tout porte à croire que la population ira de plus en plus en diminuant.

(Extrait d'un *Rapport consulaire*.)

10. — *L'île de Malte et sa population.*

Le recensement commencé en avril 1881 n'est terminé que depuis quelques jours, et notre consul nous en fait connaître le résultat.

Le chiffre total est moins élevé qu'on ne l'avait cru, il n'est que de 149,782, lorsqu'en 1871, il était de 149,084, de sorte qu'en dix ans l'augmentation ne serait que de 698 habitants. Il est vrai de dire que nulle part la densité de la population n'est plus considérable, elle est de près de 500 habitants par kilomètre. C'est à peine si l'on trouve une densité semblable dans la région si peuplée du Lancashire. On comprend dès lors sans peine l'avitissement de la main-d'œuvre qui est le fléau du pays. Quoi qu'il en soit, le total actuel de 149,782 habitants se répartit de la manière suivante entre l'île de Malte et celles de Gozo et Comino.

	SEXE MASCULIN.	SEXE FÉMININ.	TOTAL.
Malte.	65,027	67,102	132,129
Gozo et Comino	8,403	9,250	17,653
	<u>73,430</u>	<u>76,352</u>	<u>149,782</u>

L'état sanitaire est excellent, le chiffre de la mortalité n'étant actuellement que de 18 p. 1,000.

	SEXE MASCULIN.	SEXE FÉMININ.	TOTAL.
Enfants.	22,124	21,384	43,508
Célibataires	23,371	22,647	46,018
Mariés	25,359	25,704	51,063
Veufs.	2,576	6,617	9,193
	<u>73,430</u>	<u>76,352</u>	<u>149,782</u>

On remarque comme particularité la disproportion extraordinaire qui existe entre les veuves et les veufs.

La ville de La Valette proprement dite renferme 24,854 habitants.
 Floriana, faubourg de La Valette 7,135 —

Les trois autres faubourgs, séparés de La Valette par le grand port, comptent :

Comino 11,218 habitants.
 Vittoriosa 6,171 —
 Senglea 7,413 —

Les villages les plus peuplés sont Curmi (6,556 habitants), Birchircara (6,513), Notabile Rabato (6,152), Zeitun (6,091), Zebbus (4,926).

La garnison se compose de 4,942 officiers et soldats, plus 565 femmes, la flotte se compose de 4,534 marins.

Enfin il y a Malte 2,570 électeurs.

(Extrait d'un *Rapport consulaire.*)

11. — *Les fonctionnaires étrangers en Égypte.*

Le consul anglais au Caire, sir Edward Malet, a fait parvenir à son gouvernement une liste détaillée de tous les fonctionnaires européens qui se trouvaient avant la guerre au service du gouvernement égyptien. Ce document vient d'être déposé au Parlement anglais. En voici le résumé :

Le nombre total des fonctionnaires européens en Égypte s'élève à 1,570. Ces fonctionnaires sont en plus grand nombre dans les tribunaux du Caire et d'Alexandrie (165); dans la direction générale du cadastre (111); dans le ministère des travaux publics (105); dans l'administration des postes (105) et dans l'administration des chemins de fer (93). Dans le cabinet du khédivé siègent quatre étrangers : deux secrétaires (un Français et un Italien), un archiviste et un maître de cérémonies.

Comparativement aux fonctionnaires d'autres nationalités, les Français sont en majorité aux ministères de la justice et des travaux publics et à l'administration des domaines de l'État; les Anglais, aux administrations des chemins de fer, des télégraphes, des phares et paquebots, et les Italiens au ministère des finances, à la direction générale du cadastre et à l'administration des postes.

Le nombre total des fonctionnaires étrangers en Égypte se répartit, en ce qui concerne leur nationalité, de la manière suivante :

Italiens	358
Français	328
Anglais	269
Grecs	116
Autrichiens	93
Allemands	41
Hollandais, Belges, Suisses, Américains, Roumains, Espagnols et Russes	75
Total	<u>1,280</u>

Le traitement de tous les 1,280 fonctionnaires étrangers s'élève, par an, à la somme de 373,491 livres égyptiennes, c'est-à-dire à plus de 9,800,000 fr.

On a vu plus haut que si l'on considère le nombre des fonctionnaires, ce sont les Italiens qui tiennent la tête; après eux viennent les Français, et enfin, en troisième ordre, les Anglais.

Mais si l'on prend en considération l'importance des postes occupés par ces fonctionnaires, en se basant pour cela sur le chiffre de leurs traitements, on arrive à un résultat différent : les Français occupent la première place, les Anglais la deuxième, et les Italiens la dernière.

Voici la somme des traitements annuels comparés des fonctionnaires des trois nationalités :

328 Français	151,562 liv. égypt.
267 Anglais	96,240 —
358 Italiens	70,658 —

Enfin, ce rapport donne encore la date de l'entrée au service de chaque fonctionnaire étranger. En compulsant ces dates, on constate que presque la moitié de tous les fonctionnaires étrangers sont entrés au service égyptien dans le courant des trois dernières années : en 1879, 171; en 1880, 188; et en 1881, 168; total : 527.
